



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit E.S. 830

Autres moyens d'identification

Numéro de FS 1396419

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour une application industrielle seulement

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identification du fournisseur

Adresse CEDA Specialty Services LP
2130-121 Ave. NE
Edmonton, Alberta T6S 1B1
Canada

Téléphone (780) 472-6766

Courriel info@cedagroup.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie C
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Aspect Brun

État physique Pâte / Gel

Odeur Solvant

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer le cancer

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Chemical Name	CAS-No	Weight-%	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Kaolin	1332-58-7	40-45	-	-
Proprietary Resin	-	30-35	-	-
Iron	7439-89-6	8-13	-	-
Refractory ceramic fibers	142844-00-6	5-10	-	-
Quartz	14808-60-7	5-10	-	-
Cellulose	9004-34-6	<2	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Conseils généraux**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux

Ne pas frotter la partie touchée. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion

Se rincer la bouche à fond avec de l'eau. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires.
Autres informations	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
---------------------------------	--

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Limites d'exposition**

Chemical Name	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Kaolin 1332-58-7	TWA: 2 mg/m ³ particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable fraction	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust	
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 0.1 mg/m ³ (vacated)	IDLH: 50 mg/m ³ respirable dust TWA: 0.05 mg/m ³ respirable dust	
Cellulose 9004-34-6	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust	
Chemical Name	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWA/EV	Québec
Kaolin 1332-58-7	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Cellulose 9004-34-6	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992). Consulter la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition.

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants de protection. Viton™. Caoutchouc nitrile. Gants en néoprène. Gants en caoutchouc.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Pâte / Gel
Aspect	Brun
Odeur	Solvant
Couleur	Brun
Seuil de perception de l'odeur	Non applicable

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	6.2	Aucun connu
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	127 °C	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Solvent only, mixture not tested: 0.6 kPa (2.2 mmHg) @ 20°C	Aucun connu
Densité de vapeur	Solvent only, mixture not tested: 5.5 (air=1)	Aucun connu
Densité relative	1.32	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Virtually insoluble	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Not Established	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
Autres informations		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	6	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible	
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. (sur la base des composants). Un contact prolongé avec la peau cause des brûlures. Les symptômes peuvent être retardés.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion.

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 5,000.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Chemical Name	LD50 Oral	LD50 Dermal	CL50 par inhalation
Kaolin	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	
Iron	= 30 g/kg (Rat)		
Cellulose	> 5 g/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	> 5800 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Un contact prolongé avec la peau cause des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Contient un carcinogène connu ou suspecté.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Chemical Name	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Refractory ceramic fibers 142844-00-6	A2	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Chemical Name	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Iron		96h LC50: = 13.6 mg/L (Morone saxatilis)	-	

Persistence et dégradabilité	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Il n'existe aucune donnée pour ce produit.
Mobilité	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>TMD</u>	Not regulated
<u>MEX</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>OACI</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>IATA</u>	Not regulated
<u>IMDG</u>	Not regulated
<u>RID</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>ADR</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>ADN</u>	NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux).
LIS/LES	Est conforme à (aux).
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Est conforme à (aux).

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée



PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
 AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

This product contains the following Proposition 65 chemicals.

Chemical Name	Proposition 65 de la Californie
Refractory ceramic fibers - 142844-00-6	Carcinogen
Quartz - 14808-60-7	carcinogen, 10/1/1988 (airborne particles of respirable size)

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit peut contenir des substances réglementées par les règlements d'État sur le droit à l'information.

Chemical Name	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Kaolin 1332-58-7	X	X	X		
Quartz 14808-60-7	X	X	X		X
Cellulose 9004-34-6	X	X	X	-	X

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé



Préparée par Product Stewardship
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1-800-572-6501

Date d'émission 21-juil.-2017

Date de révision 25-janv.-2019

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique